

Formation de Référent handicap

Contexte

Les établissements sanitaires, sociaux ou médico-sociaux doivent atteindre le taux d'emploi légal d'au moins 6% de travailleurs handicapés et mettre en place des plans d'actions afin de favoriser l'insertion et le maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap. En parallèle, ils rencontrent de plus en plus de difficultés à accompagner les personnels en restriction d'aptitude ou en inaptitude par un aménagement des conditions de travail et/ou un reclassement. Ces deux dimensions se rejoignent dans la « politique handicap » ou « politique de maintien dans l'emploi » de l'établissement ; il revient au référent handicap de l'animer.

Objectifs

- Connaître les enjeux et le contexte règlementaire du handicap, de l'invalidité et des situations de restriction d'aptitude ou d'inaptitude
- Mettre en place la politique du handicap de son établissement et contribuer à son animation,
- Accompagner les personnels en situation de handicap ou confrontés à une problématique d'inaptitude physique.

Renseignements complémentaires

Contact : Geneviève PONS (g.pons@anfh.fr) Manon JOUVE (m.jouve@anfh.fr)

Public

Personnels en charge de l'animation de la politique handicap de l'établissement et de l'accompagnement des personnels en situation de handicap ou d'inaptitude physique

Exercice

2025

Code de formation

ADM04

Nature

AFR

Organisé par

MARCHE EN COURS

Durée

NON CONNUE A CE JOUR

